

**7e Colloque annuel Trudeau sur les politiques publiques 2010
Winnipeg, 18 au 20 novembre 2010**

**« Égaux en dignité :
Les droits de la personne et le passage des générations »**

L'affirmation de la dignité humaine est une tâche immense et exigeante, toujours à recommencer. En effet, rien n'est jamais acquis et chaque génération découvre de nouvelles raisons de s'inquiéter et de s'indigner : droits ignorés, libertés bafouées, traités violés, mensonges propagés, cultures piétinées. Chaque génération doit aussi apprendre à défendre et à protéger les droits et la dignité de la personne, en forgeant ses propres instruments et en trouvant son propre langage, qu'il s'agisse des lois, de la politique ou de l'action directe.

Depuis sa création, la Fondation Pierre Elliott Trudeau soutient de manière active la recherche et la réflexion critique sur les droits de la personne et la dignité humaine. Ce septième colloque de politique publique organisé par la Fondation donnera aux participants l'occasion d'examiner et d'évaluer les approches qui se succèdent en matière de droits et de libertés. Les présentations et les discussions feront une place importante aux efforts consentis pour protéger et promouvoir les droits fondamentaux, au Canada et ailleurs dans le monde, tout en s'ouvrant aux leçons tirées de l'expérience.

On lit fréquemment que les droits de la personne se sont définis en trois vagues successives, en commençant par les droits politiques et civils, suivis par les droits économiques et sociaux, et finalement par les droits « collectifs », qui incluent des notions comme le développement, la paix ou l'environnement. C'est une notion séduisante, qui fait la part belle à l'idée d'un progrès continu des valeurs de liberté et de solidarité. Les déclarations, les pactes et autres chartes deviennent autant de symboles d'une longue marche des citoyens vers la pleine affirmation des droits fondamentaux, chaque génération ajoutant en quelque sorte à l'œuvre de la génération qui la précède.

Cette vision n'est pas sans mérite. Au Canada, des conduites autrefois banales et pourtant contraires aux droits et à la dignité humaine sont aujourd'hui l'objet d'un opprobre généralisé. L'éveil progressif de la conscience collective a été le produit de luttes incessantes de la part des groupes visés par la discrimination et le mépris. Mais il fait peu de doute que l'enchâssement des droits et des libertés dans des textes solennels tels que la Déclaration canadienne des droits ou la Charte des droits et libertés et l'action subséquente des tribunaux ont joué un rôle essentiel dans l'éducation des citoyens et des législateurs. On parle même parfois de la « génération de la Charte » pour désigner les Canadiens qui sont nés après 1982, au sein d'une société où les idéaux démocratiques coïncident en principe avec l'affirmation de droits et de libertés étendus.

Or cette même génération se trouve confrontée aujourd'hui à l'épineuse difficulté de construire une société où le pluralisme culturel, consacré par les mêmes textes fondateurs, peut mettre en cause de manière répétée des acquis précieusement gagnés, comme

l'égalité des hommes et des femmes ou la liberté d'expression. Elle découvre aussi que certains besoins politiques et sociaux échappent à la codification propre aux chartes et autres instruments juridiques, soulevant alors la question de leur pertinence. Finalement, elle ne peut manquer de constater qu'à l'échelle de la communauté mondiale, le temps semble encore lointain d'une entente effective et durable sur des valeurs partagées, malgré quelques succès justement célébrés.

En donnant la parole à des acteurs qui ont directement et personnellement contribué à l'avènement d'un régime de droits et de libertés, mais aussi à des témoins revendiquant encore en faveur d'une société juste, il devrait être possible de faire le point à la fois sur les avancées des dernières décennies et sur les défis qu'il reste à surmonter. Comme on l'a évoqué, il est essentiel de faire ici une place au droit et à la politique, de même qu'aux dimensions nationales et internationales des grands enjeux en matière de droits humains.

Un des aspects originaux du colloque, en harmonie avec le souci constant de la Fondation pour le dialogue entre les disciplines, est aussi de prendre en considération les effets de la démographie sur nos représentations des droits et de la dignité humaine. Cela suppose d'abord une attention particulière au passage des générations, avec son cortège de nouvelles questions et de nouvelles solutions. Nous savons par exemple que l'action sociale et politique en matière de droits de la personne s'appuie désormais sur des moyens techniques autrefois inimaginables, que ce soit pour dénoncer, pour convaincre ou pour mobiliser. Mais en revanche, on ne sait pas très bien si cette prolifération des outils s'accompagne de progrès proportionnels dans l'ordre des réalisations ou même des consciences.

Il faut ensuite s'interroger plus largement sur les effets de la transformation en profondeur du tissu humain dans la société canadienne, sous l'effet conjugué du vieillissement et de la diversification culturelle. Notre approche des droits pourrait s'en trouver bouleversée et certains concepts tenus pour certains demandent peut-être déjà à être réexaminés. Cette évolution n'est pas nécessairement négative. Nous célébrons l'émergence d'un droit proprement autochtone dans l'espace public canadien au cours des dernières décennies, en raison de sa contribution à l'affirmation d'un véritable pluralisme juridique, ouvert à des traditions et des règles de conduites distinctes.

Les différentes questions soulevées par le thème de cette année seront abordées par un groupe prestigieux d'experts canadiens et internationaux, recrutés parmi les meilleurs chercheurs et les praticiens les plus originaux. Comme il est maintenant coutumier, il sera d'ailleurs possible d'échanger avec eux à l'occasion d'une série de dialogues d'experts, qui sont la marque de commerce des colloques Trudeau.